

Cette fiche est à remettre à l'agence postale avant le jeudi 11 août 2022



CORNEILLA DEL VERCOL

FICHE D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE – SECTEUR MATERNEL

ANNEE SCOLAIRE 2022 – 2023

NOM-Prénom de l'ENFANT : _____

AGE : _____

PRESENT AU 1^{er} TRIMESTRE :

OUI

NON

PRESENT AU 2^{ème} TRIMESTRE :

OUI

NON

PRESENT AU 3^{ème} TRIMESTRE :

OUI

NON

ACCUEIL DU PERISCOLAIRE

JOURS	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Le matin (7h30-8h30)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le midi (11h55-13h50)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le soir (16h25-18h30)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Merci de cocher les cases correspondantes

La Fiche d'Inscription Péri-scolaire est **OBLIGATOIRE** pour permettre à votre(vos) enfant(s) de participer aux temps péri-scolaires proposés par la commune.

Cette fiche doit être **COMPLETEE** et **DEPOSEE** au service des inscriptions situé dans les locaux de l'Agence Postale Communale (ou boîte aux lettres "ALSH" derrière l'agence).

Pour faciliter l'organisation des services, en cas de changement, veuillez informer par mail la responsable de l'accueil de loisirs. Je vous rappelle que l'engagement est trimestriel.

Lors de la première séance du trimestre, l'équipe d'animation présentera les activités prévues (à dominante culturelle, artistique, sportive, ou ludique) aux enfants qui s'inscriront à ce moment là. Le goûter peut être fourni par les parents pour leur enfant.

RAPPEL : Pour participer aux activités sportives, tenue sportive (survêtement-baskets) et gourde d'eau **OBLIGATOIRES**.

Le soir, les enfants peuvent être récupérés à n'importe quel moment.

Date :

Signature des Parents :

Date de réception :